

Procès-verbal de L' Assemblée Générale 5 mars 2016

Association TAM'TAMA
Adresse : 31, rue Tabago – 44460 St Nicolas de Redon
Tél. 06 98 76 06 09
tam.tama44@gmail.com

Le 5 mars 2016, à 10h20 les membres de l'association Tam'Tama se sont réunis l'espace P. Etrillard à St Nicolas de Redon, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Étaient présents :

Marion Lugan, Céline Rouleaud, Jenny Guichard , Karine Durand, Béatrice Geffriaud, Marie-Françoise Divay, Noella Grouazel, Valérie Village, Brunon Grizaud, marivonne Beauchuin, Solenn Thiam, Valérie Imbert, Bernard Camus, Annie Baudaire.

Excusé Nadège Cornec

L'ordre du jour

Rapport moral et financier

Présentation des projets de l'année 2016-17

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration et du bureau

Questions divers

Rapport moral et financier :

1 /Céline a fait un résumé de la situation de l'association et de sa nouvelle orientation :

. L'association va réduire son activité, en supprimant son aspect professionnel et boîte de production et garder comme activité

- atelier danse
- atelier musique
- organisation de stage
- rencontres associatives
- troupe amateur
- organisation d'un festival annuel.

Céline précise que Tam'Tama se veut être présente aux événements de la commune, siège social de l'association.

. Tam'Tama et DoumDoumGroove, association de percussions de St Nicolas de Redon, souhaitent se réunir en une seule entité. DoumDoumGroove deviendra un atelier de Tam'Tama.

Les statuts datent de 2009, ils devront donc être mis à jour :

- L'objet de l'association change. Son objectif : promouvoir la culture africaine à travers différentes pratiques artistiques amateurs liées principalement à la danse et à la musique.

- changer l'appellation « la présidente » par « le président »

- préciser la possibilité d'un co-président et d'un vice-président
- article 9 à modifier.
- renouveler la licence entrepreneur de spectacle au nom de Marie-Françoise

2 /Rapport financier :

Les documents sont consultables sur simple demande.

Quelques chiffres

Livret asso : 6442€

Compte courant : 4124€

Compte Bis-ap : 1433 (-220€ de costume)

Facture Bokothi : 2000€ (250€/mois)

Facture administration: 135€/mois

Factures interventions artistiques à payer : 3455€

Budget Droit de Regard : 8291€

Reste à encaisser 3eme trimestre :

atelier adulte G1 : 1264€

atelier adulte G2 : 930€

Le bilan financier est approuvé.

Présentation des projets de l'année 2016-17

12 mars : stage danses percussions

14 et 15 mai : les 24h du port de Folleux. Les demo de danse et la représentation de Bis-ap aura lieu le dimanche.

Juin : Fête de la musique à St Nicolas de Redon et à Redon

Septembre 2016 : Forum des associations à Redon

29 octobre : Pied à l'ouest

Mr Bernard Camus élu à la Vie Associative, sports, Loisirs, culture et Annie Baudaire, délégué à la maire de St Nicolas de Redon proposent de participer à différents événements de la commune :

- 18 juin : forum des asso de St Nicolas de Redon
- 7 août ; le fête du canal
- 17 et 18 septembre : la fête du patrimoine

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration et du bureau

Le rôle de CA a été précisé : participer aux décisions, définir les directions entre 2 AG... « être la tête pensante » de l'association.

Mais tout adhérent peut aussi faire preuve de propositions et être moteur d'un événement validé par le CA et en accord avec le but de l'association. Les élus ne sont pas dans l'obligation d'être dans la mise en œuvre de toutes les manifestations.

Marion Lugan, actuellement présidente souhaite se retirer du bureau.

Une embauche au poste administratif est en cours : Valérie Imbert remplacera Cécile. Ce poste sera sur 2 structures Tam'Tama et Dicidade (boite de production et diffusion de spectacle). On attend une réponse de l'Aide régionale pour le financement du poste.

Election à 11h20

(changement sur statut : les élections se font à mains levées et non plus à bulletins secrets)

Le Conseil d'administration est recomposé :

Marion Lugan, Béatrice Geffriaud, Marie-Françoise Divay, Noella Grouazel, Valérie Village, Bruno Grizaud, Marivonne Beauchuin, Solenn Thiam, Nadège Cornec (par procuration) et Karine Durand.

Le Conseil d'administration procède à l'élection du Bureau :

Bruno Grizaud est élu président

Marie-Françoise Divay est ré-élue vice-présidente

Béatrice Geffriaud est ré-élue Trésorière

Karine Durand est ré-élue secrétaire

Questions divers

- Quelques points d'organisation ont été vu pour le stage du 12 mars. Céline s'occupera de la restauration du soir. Solenn, Noella et M-Françoise feront les inscriptions.

- Un projet d'impression de T-shirt au nom de Tam'Tama a été lancé. Il seront vendus 8€ pièce (coût d'achat 3€).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h45.

Karine Durand

Secrétaire de Tam'Tama